



LE BESSAT
(Au coeur du PNR du Pilat)



Cirque & Trampoline

CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de la Loire
Vacances pour tous
6 rue Buisson CS 50514
42007 Saint-Etienne Cedex 1
Tél. 04 77 49 54 85 - Fax 04 77 49 54 80
vacances@laligue42.org

En savoir plus : www.vpt-ligue42.org

Les indispensables :

Une paire de chaussettes chaque jour
Sac à dos, gourde
Sac de couchage Obligatoire

Cirque & Trampoline

Un séjour qui allie acrobatie et nature

**7-14
ANS**

Centre La Traverse au Bessat

Ref 04200201

Pars en colonie de vacances faire le grand saut dans les arts du cirque et le monde du trampoline !

Encadré par la compagnie professionnelle de cirque Les Kipouni's et le club de trampoline Trampo'Jump42, tu revisiteras les arts du cirque et tu effectueras des acrobaties sur deux trampolines professionnels, le tout avec une approche ludique propre à notre colonie de vacances près de Saint-Etienne!

Tous les jours, chaque groupe effectuera 1h30 de trampoline et 1h30 de cirque avec jonglerie, équilibrisme, acrobatie et sensations aériennes, course d'orientation, découverte de la nature, grands jeux et veillées complètent ce séjour.

Le Centre : Implanté au coeur du petit village du Bessat, à 1170 mètres d'altitude, le centre « La Traverse » est le lieu idéal pour effectuer une première colo. Chambres de 4 lits simples avec douches à chaque étage.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé à 1173 mètres d'altitude, le village du Bessat est le plus haut village du massif du Pilat et la plus haute commune du département de la Loire. Niché sur la zone boisée du Haut-Pilat, à 15 km de St-Etienne et à 60 km de Lyon, le centre La Traverse est idéalement placé pour la pratique des activités de pleine nature.

► Cadre de vie (type d'hébergement / effectifs)

Bâtiment principal en pierre de 2 étages prolongé par une structure de plain-pied, où sont situées les salles de restauration, la cuisine et les salles d'activités. A chaque étage : 10 chambres de 4 lits avec lavabo.

Sanitaires complets à chaque étage.

ACTIVITES

Activité Cirque:

Jonglage : avec foulards, balles, cerceaux, assiettes, diablo ou bâton du diable

Equilibre : monocycle, vélo à 4 roues, boule et pour les plus grands rouleaux américain et fil

Acrobatie : roulades à plusieurs, pyramides, trapèze

Activité Trampoline :

Sur un trampoline de compétition, tu apprendras des figures acrobatiques (saut écart, groupé, carpé) les assis, les dos, les ventres et même les saltos.

Activités communes : randonnée, course d'orientation, grands jeux, feu de camp...

L'EQUIPE ET SON PROJET PEDAGOGIQUE

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte de l'Education Nationale. Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateur(trice)s diplômés BAFA et des animateur(trice)s sportifs spécifiques (un intervenant professionnel de la compagnie stéphanoise LES KIPOUNI'S possédant le BIAC, un entraîneur du club TRAMPO'JUMP42) sous la direction d'un directeur(trice) BAFD.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances possibles à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie préétablies.

Notre séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Fiche sanitaire et dossier médical :

La fiche sanitaire dûment remplie et signée sera remise en main propre au responsable du convoi au départ ou, en cas de rendez-vous sur place, au responsable d'accueil.

En cas de traitement médical en cours, joindre la copie de l'ordonnance et les médicaments en quantité suffisante. C'est l'assistant(e) sanitaire du centre de vacances qui assure la délivrance des médicaments auprès des jeunes, dans le respect de la réglementation en vigueur, à savoir : Attention, les médicaments doivent impérativement être accompagnés d'une copie de l'ordonnance à jour.

A défaut de la copie de l'ordonnance, nous ne pourrions administrer aucun médicament.

DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Par courrier : Centre la Traverse - 2 Rue Traversière - 42660 LE BESSAT

Par téléphone : Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont interdits. Pour avoir des nouvelles de votre enfant nous vous conseillons **le blog ondonedesnouvelles.com**

Chaque jour les enfants peuvent lire et répondre (s'ils le souhaitent) aux mails qu'ils reçoivent de leurs parents.

Les enfants pourront joindre leurs parents par téléphone 3 fois par semaine. Les téléphones portables seront récupérés à l'arrivée et placés dans des enveloppes personnalisées au nom de l'enfant. Seuls les enfants de plus de 12 ans pourront, s'ils le souhaitent, conserver leur téléphone, mais ne pourront l'utiliser que sur les temps autorisés. Toute utilisation hors de ces temps pourra entraîner la confiscation de ce dernier.

L'utilisation du téléphone du centre ne doit se faire qu'en cas d'urgence au 04 77 20 40 05.

L'ARGENT DE POCHE

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme maximale de 10€ nous semble raisonnable pour un séjour d'une semaine. L'argent de poche doit impérativement être remis au responsable du voyage dans une enveloppe, sur laquelle sera porté le montant ainsi que les « nom et prénom » de l'enfant. Le solde sera restitué à l'enfant en fin de séjour. Aucun crédit ne lui sera consenti.

OBJET DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association.

Le Centre La Traverse décline toute responsabilité quant à la « disparition » d'un objet de valeur pendant le séjour.

PRATIQUES ADDICTIVES : tabac, alcool, drogues

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et produits stupéfiants.

L'ALIMENTATION

Durant le séjour, nous allons mettre tout en oeuvre pour que les enfants vivent des expériences nouvelles. Ce sera le cas également pendant les repas : nous avons fait le choix de l'éducation au goût. Nous pensons qu'il est nécessaire que les enfants goûtent un petit peu des plats, même si ils ne leurs font pas particulièrement envie...puis qu'ils se servent à nouveau s'ils le désirent. Simon, le cuisinier du centre transforme des matières premières en plats savoureux pour proposer aux enfants du « fait maison ». Ces aliments sont issus pour une bonne partie de l'agriculture biologique (épicerie, lait, œufs et pain...) et de l'agriculture locale (bœuf, yaourts, fromages, jus de pomme...).

Concernant l'approvisionnement nous préférons les circuits courts (fruits et légumes, viande...). Consommer « local » et le faire savoir aux enfants c'est garder contact avec celles et ceux qui nous nourrissent. C'est aussi être solidaire de l'économie locale et participer au maintien des emplois autour de notre centre. Les menus sont ainsi adaptés toute l'année aux produits disponibles chez les producteurs. En mangeant des produits de saison, les enfants trouvent ainsi du goût dans des fruits et légumes qui ont mûri au soleil.

S'agissant de séjours collectifs organisés par une association laïque, il nous est impossible de tenir compte d'exigences personnelles particulières à caractère non médical (viande halal ou casher, régime végétarien ou végétalien...).

Allergies alimentaires : il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions organiser la restauration en fonction.

COMPORTEMENT GENERAL

Tout a été mis en oeuvre pour que votre enfant passe des vacances inoubliables et riches en découvertes. Cependant, si son comportement était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à sa charge.

PREPARER VOTRE SEJOUR

Trousseau de séjour / trousseau spécifique
La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. Les enfants vont vivre une expérience « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants et adaptés aux conditions climatiques de la moyenne montagne.

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise avec le carnet de voyage.

Pour le trampoline : prévoir une paire de chaussettes par jour réservée pour l'activité trampoline.

Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise. Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de types montre, lunettes de soleil...

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

Pour les moins de 12 ans, le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires.

Au-delà de 12 ans, le jeune sera autonome sur son inventaire mais il reste conseillé de marquer les vêtements.

Le lavage du linge est prévu uniquement sur les séjours de deux semaines et plus.

TRANSPORTS

Uniquement 8 et 15 jours

Séjour 8 jours : Voyage en car ou minibus au départ de Annecy, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne, Valence et en train au départ de Paris,.

MEMO

A envoyer obligatoirement « 15 jours avant le début du séjour » : toutes les informations qui seraient importantes de nous faire connaître (ex : régime alimentaire spécial, allergies...)

Attention, en l'absence de la réception de ces documents, le centre ne pourra pas accueillir votre jeune.

Documents à remettre le jour du départ :

- Fiche sanitaire complétée et signée (avec n° de portable des parents pour contact en cas de besoin)
- Imprimé droit à l'image complété et signé
- Argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant (avec montant)
- Copie ordonnance et médicament si traitement

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !



Centre d'accueil
La TRAVERSE
LE BESSAT (Loire)



Nom, prénom
de l'enfant

Sexe

Age

Colo

Séjour du

au

FIGHE INDIVIDUELLE DE TROUSSEAU

Nb	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
6 à 8	tee-shirt			
6 à 8	Slips/ culottes			
6 à 8	Paires de chaussettes			
1	Pyjamas			
2	Pantalons/ Jeans			
2	Survêtement x2			
1	Blouson/ veste/ Anorak			
2	Pull chaud			
2	Sweet shirt			
1	K-WAY ou vêtement de pluie (indispensable)			
	CHAUSSURES			
1	Paire de baskets			
1	Pantoufles / chaussons			
	DIVERS			
1	Lunettes de soleil			
1	Serviette de table			
1	Casquette			
1	Mouchoirs			
1	1 sac pour le linge sale			
1	1 petit sac à dos pour les balades			
1	1 gourde ou petite bouteille			
1	1 veilleuse si l'enfant en a besoin			
1	Appareil de photo (facultatif)			
	POUR LA TOILETTE			
2	Serviette de toilette			
1	Trousse de toilette			
1	Bonnet de douche (cheveux longs)			
	SUPPL. SEJOUR CANI RANDO - SEJOUR P'TIT AVENTURIER			
1	Paire de chaussures de marche			
1	Veste ou Sweat chaud			
1	Lampe de poche			
1	Duvet ou sac de couchage			
	SUPPL. SEJOUR CIRQUE & TRAMPO			
5	une paire de chaussette par jour			
	SUPPL. SEJOUR P'TITS CHEFS			
1	Paire de chaussure spécifique pour la cuisine			

Cette liste est indicative et laissée à l'appréciation des parents...

- Il est conseillé de marquer les vêtements au nom et prénom de l'enfant.
- Eviter toutes choses ou objets de valeur, et les vêtements qui craignent les activités de plein air.